



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
52	5	9	12

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : M. HARMEL (pouvoir à M. PERRAUD), Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Recrutement de vacataires

Rapporteur : M. THOMASSET

VU le Code général des collectivités publiques,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de la sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public,

CONSIDERANT les nécessités de recrutement de la Communauté d'Agglomération pour les services saisonniers des piscines, pour effectuer un acte déterminé, rémunéré à l'acte, sur des emplois non permanents liés à la surveillance des bassins,

Il est proposé de créer la vacation suivante :

Type de vacation :	Service :	Rémunération
Surveillant de baignades titulaire du BNSSA	Sport	En référence au grade d'Opérateur des Activités Physiques et Sportifs, 6 ^{ème} échelon

Le Conseil d'agglomération,

Par 64 voix pour,

- **APPROUVE** la création de la vacation énumérée ci-dessus, selon les conditions indiquées.
- **AUTORISE** le Président à procéder aux recrutements d'agents vacataires surveillant de baignades.
- **DIT** que ces modifications prennent effet dès que la présente délibération sera exécutoire.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke on the left and a stylized flourish on the right.



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Recrutement de vacataires.

.....
Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 18072024_202497

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-18072024_202497-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2

Fonction publique

Personnel contractuel

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 9-recrutement-vacataires.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-18072024_202497-DE-1-1_1.pdf)